

SAASEMER KLEEBLÄTTEL



Lettre de liaison N° 6 - Octobre 2023

SAASENHEIM



Le mot de l'adjointe

Saasenheim a connu plusieurs évolutions au cours de cette année :

Un nouveau visage à la tête du RPI : Nous souhaitons chaleureusement la bienvenue à Mme RIEHL Abigaëlle, qui a pris les rênes du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) en cette période de rentrée.

Du changement à la présidence des associations locales : Sébastien LACHMANN a pris la relève de son frère Christophe en tant que président du FCS (Frend Club vo Saasa). Daniel DAMM a succédé à Gilles WEISSMANN à la présidence de l'APPMA.

Le feu de la Saint-Jean : Le FCS a été contraint d'annuler la crémation du bûcher de la Saint-Jean en raison des restrictions préfectorales liées à la sécheresse estivale. Cela met en évidence l'impact des facteurs externes sur le fonctionnement des associations.

Le dépôt de pain sera converti en cabinet de kinésithérapie.

Ces diverses modifications témoignent de la vitalité dans notre village, où les événements et les ajustements sont fréquents. Il nous incombe de nous adapter pour continuer à progresser et à vivre harmonieusement ensemble.

Commissions

Voirie et bâtiments

Le programme d'aménagement des voies communales, décidé par le conseil municipal du 7 juillet 2020, a vu l'achèvement de la première phase portant sur la rue Dorfmat et une partie de la rue des Vergers au début du printemps.

Les études de la deuxième phase ont été entreprises en mai avec la réalisation du relevé topographique des rues des Vignes, des Pierres et de Salignac. La procédure du choix du maître d'œuvre a été lancée le 18 juillet. Trois bureaux d'études ont été retenus pour présenter leur offre pour le 9 octobre.

Animation

Notre commune participera, cette année encore, aux Noëlies avec le « Sentier des crèches ». MERCI aux habitants de Saasenheim, qui ont laissé libre cours à leur créativité, et ont déjà participé en réalisant et en exposant une crèche. Afin d'étoffer le parcours, nous sollicitons tous les habitants, à installer une crèche chez eux, à une fenêtre, le long d'un mur, dans une cour, pour que l'édition 2023 des Noëlies à Saasenheim soit à nouveau pleinement une réussite et un émerveillement pour nos visiteurs.

Vous êtes, également, cordialement invités à participer à l'inauguration du sentier des crèches en participant au tour de chants et à venir découvrir notre petit marché de Noël, le **vendredi 1^{er} décembre**.

La commission animation du village compte sur vous.

Contenu

- Edito
- Commissions
- Le dépôt de pain
- Le bulletin communal
- Délibérations du conseil
- Réglementations
- Agenda
- Divers

Le dépôt de pain

Face à l'absence de repreneur pour le dépôt de pain local, une transformation s'impose : le local se métamorphose en cabinet de kinésithérapie. Si le pain frais a perdu de sa vitalité en raison de nouvelles habitudes de consommation, les services de santé conservent leur importance. La reconversion en cabinet de kiné répond aux préoccupations de bien-être physique et constitue une solution pragmatique pour maintenir l'utilité de l'espace. Ce changement reflète la capacité d'adaptation de notre village à l'évolution des demandes, tout en préservant un service local essentiel.

Cependant, cela souligne également la nécessité de soutenir les petites entreprises pour maintenir leur viabilité et garantir la diversité des services au sein de la commune.

Le bulletin communal

Le temps file à toute vitesse, et voilà déjà une nouvelle année qui pointe le bout de son nez. Avec elle, arrive l'opportunité de célébrer les moments de bonheur qui illuminent nos vies. Si vous avez célébré vos **noces d'or**, votre **mariage** ou la **naissance** d'un petit trésor au cours de l'année écoulée, nous vous invitons à partager ces moments spéciaux avec la communauté qui vous entoure. Ces événements méritent d'être célébrés, partagés et immortalisés dans les pages de notre Bulletin Communal. Pour cela, il vous suffit de vous rendre à la mairie et de vous manifester. Vous pourrez ainsi nous faire part de votre désir de figurer dans le Bulletin Communal 2023.

Nous sommes impatients de vous compter parmi les contributeurs de notre prochain bulletin.

À vos agendas*

21 Octobre : Journée citoyenne.

11 Novembre : Commémoration de l'armistice.

1er Décembre : Inauguration du sentier des crèches.

8 Décembre : Repas des Aînés Ruraux
Feuille de Trèfle



* Agenda détaillé sur le site

Délibérations du conseil*

Avril

Adoption du budget 2023.

Création de postes d'agents contractuels.

Approbation du contrat de territoire Centre Alsace avec la CEA

Constitution de la commission consultative communale de la chasse.

Mise en place d'une convention de prestation avec l'association foncière.

Juin

Adoption de la charte d'engagement déontologique et éthique des élus.

Adoption de la publication d'appel d'offre public de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement des rues des Vignes, Pierres et Salignac.

Création postes jobs d'été.

Achat d'un pulvérisateur pour l'entretien de la voirie.

Juillet

Adoption du changement de destination du local de dépôt de pain pour un cabinet de kinésithérapie.

Septembre

Le projet de taxe d'habitation sur les logements vacants n'est pas retenu.

Adoption des loyers pour le renouvellement des baux de chasse.



*intégralité des délibérations sur le site

Règlementation

Le bien vivre ensemble est presque une réalité. Il convient cependant de rappeler l'article 2.1 de l'arrêté municipal du 21 septembre 2017 qui stipule :

« En toute saison, les propriétaires et locataires sont tenus de balayer les fleurs, feuilles, fruits provenant d'arbres à proximité plus ou moins immédiate, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau inclus en veillant ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales.

Le désherbage du trottoir et du caniveau doit être réalisé par arrachage ou binage, l'emploi de produits phytosanitaires étant strictement interdit. »

Ces dispositions s'appliquent également à la végétation rampante provenant des propriétés riveraines, celle-ci susceptible d'apportant une gêne pour le passage des piétons.



Divers

Salon du mariage 2.0 : Les 14 et 15 octobre à la salle des fêtes de Saasenheim

Riedexpo : Les 28 et 29 octobre à la salle polyvalente de Sundhouse



Mentions légales

Responsable publication : Anne Marie NEEFF

Rédaction : Christelle Hartmann, Pascal Ostertag, Patricia Ueber,

Contact : mairie@saasenheim.fr - Tél. 03.88.85.20.85

Site : <https://saasenheim.fr> - Page Facebook : <https://www.facebook.com/Saasenheim/>

Panneau Pocket : <https://app.panneaupocket.com/ville/588840802-saasenheim-67390>

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

